

Bulletin d'information municipale



HI V E R 2010

SOMMAIRE

Éditorial	Page 1
Réunions de quartiers 2010	Page 2
Bilan des réunions de quartiers	Page 3
Projet SDI S	Page 4
L'info	Page 5
Le Déneigement	Page 9
L'Office de Tourisme	Page 10
Espaces Cauterets	Page 12
Projet de liaison Cauterets-Luz	Page 13
Les Thermes	Page 14
La page de l'opposition	Page 15
État civil - Actu. des associations	Page 16
Cauterets Pratique	Page 20

ÉDITORIAL

Comme maintenant à chaque début de saison, le moment est venu de vous présenter le bulletin municipal du début d'année 2010. Selon un processus maintenant bien rôdé, vous y trouverez un point sur l'actualité de la commune, des collectivités présentes sur notre territoire, de nos associations et des principaux services.

Nous vous présentons également quelques dossiers pratiques, concernant le déneigement, le transport urbain, ou le bilan des réunions de quartiers.

Cette nouvelle édition est d'abord pour nous, élus, l'occasion de rendre un hommage aux élus en charge de la rédaction du bulletin municipal, notamment M Germain Dansaut et Mme Valérie Lechêne, ainsi qu'à tous les auteurs d'articles. L'ensemble du travail effectué est très volumineux et sa coordination délicate.

Cette nouvelle année s'accompagne également d'un lot inhabituel d'inquiétudes. Tout d'abord pour les finances communales avec la suppression de la taxe professionnelle et l'incertitude de la compensation promise par l'état. Ensuite, la transformation du rôle des conseils généraux et régionaux, risquant de les conduire inexorablement à se détacher de leurs missions non obligatoires, dont le tourisme. Et enfin, la réforme du mode de scrutin, véritable tentative de bipolarisation du paysage politique national.

Les premières réunions de quartiers ont connu un succès certain. Elles ont permis de fructueux échanges entre la population, les élus et les agents municipaux. L'expérience sera reconduite en 2010 selon un échéancier que nous vous proposons en première partie de ce bulletin.

L'année 2010 verra le développement des « grands sites Midi-Pyrénées », dont nous avons signé le contrat le 26 octobre dernier. Cette année, l'office de Tourisme commencera son adaptation, satisfaisant aux critères des établissements classés « 3 étoiles », aux normes actuelles des « établissements recevant du public » et aux attentes des Grands sites, accueillant notamment son mur d'images et ses affichages spécifiques. Le site du Pont d'Espagne, motif de notre classement régional, sera également l'objet d'attentions toutes particulières.

Par ailleurs, depuis la nomination de son nouveau conseil d'administration cet automne, six commissions de travail thématiques travaillent à la définition de la future charte du Parc National des Pyrénées. Cette dernière constituera un accompagnement technique et financier de projets émergeant sur la zone optimale d'adhésion du Parc des Pyrénées. Elle sera proposée aux communes dès le début 2013.

Le Parc National des Pyrénées redéfinira cette année l'espace muséographique et d'accueil de sa maison de Cauterets. Un des objectifs principalement mis en avant est l'obtention du label « Tourisme et Handicap ».

En ce début d'hiver prometteur, il me reste à vous souhaiter tous nos **vœux pour cette nouvelle année 2010.**

Cordialement,

Michel Aubry.
Maire de Cauterets.

<http://www.ville-cauterets.fr>

L'INFO...



BI LAN DES RÉUNIONS DE QUARTIERS

Suivant l'engagement pris lors de la campagne des dernières élections municipales, les Cauterésiens ont pu rencontrer leurs élus au cours de réunions organisées avec les habitants des différents quartiers de notre ville. Ce ne sont pas moins de 6 réunions de quartiers qui ont ainsi été organisées au cours de l'année 2009, réunissant en moyenne chacune une trentaine de personnes.

Après une brève présentation des différents participants, chaque séance a débuté par un point de M. le Maire sur les différents dossiers d'actualité. Ont été ainsi évoqués les dossiers d'urbanisme déjà aboutis comme :

- La mise en place définitive de la ZPPAUP depuis son adoption par délibération du Conseil Municipal du 14 septembre 2009.
- Le Plan de Référence Architectural Urbain et Paysager (PRAUP), base de nos projets de développement urbain.
- La nouvelle opération façades, mieux ciblée, qui concerne le centre historique. Bénéficiant de moyens plus importants, elle prend désormais en compte tous les éléments constitutifs des façades.

Les dossiers d'urbanisme en cours ont également fait l'objet d'une brève présentation. Parmi eux citons :

- La révision du POS en PLU qui devrait durer environ 2 ans. Après un diagnostic tant urbain qu'agricole, le PLU est entré dans la phase d'étude du Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui doit clairement définir le projet urbain communal et la volonté politique des élus. Le Conseil Municipal réaffirme sa volonté de diminuer le nombre des voitures sur le centre commerçant de la ville par des aménagements du domaine public favorisant les déplacements doux et le transport en commun.
- Le transfert du centre de secours en entrée de ville.
- Le projet de salle polyvalente dans le bâtiment du PCL libéré par les

services de la DDE suite à leur transfert à Concé.

Les travaux en cours et à venir :

- Les travaux de rénovations du Casino se sont terminés en octobre. Suivra immédiatement une étude du réaménagement de son esplanade.
- La poursuite des travaux de rénovation du lavoir de Pauze.
- Pour la piscine, la réfection des peintures intérieures et extérieures et quelques modifications sur le système de chauffage de l'entrée sont prévues.
- Les travaux du centre thermoludique par la Communauté de Communes se poursuivent pour une ouverture prévue en juin 2010.
- L'étude opérationnelle de notre système d'assainissement est engagée.

Le contrat de pôle touristique 2007-2013 a été signé par la commune. Il décrit un partenariat Europe - État - Région - Département autour de nos projets touristiques.

Le pont d'Espagne a été promu au rang de « Grand Site de Midi-Pyrénées ». Le contrat signé avec la Région formalise notre engagement à participer activement à la promotion des Grands Sites Midi-Pyrénées. En contrepartie, nous bénéficierons d'aides à la modernisation de l'Office de Tourisme et serons accompagnés dans nos efforts d'amélioration de nos espaces publics.

L'ensemble de nos collectivités, Commission Syndicale, Communauté de Communes, Communes, appuyées par le Parc National, ont souligné l'enjeu majeur représenté par le tourisme de montagne. La Commission syndicale poursuit l'acquisition de la propriété des refuges et hôtelleries de montagnes sur son territoire.

A l'issue de cette présentation, les participants ont pu exposer les problèmes rencontrés sur leur quartier mais également ceux concernant, plus globalement, l'ensemble du territoire de notre commune. Ont été ainsi très souvent abordées les difficultés de circulation et de stationnement en centre ville qui constituent l'un des

enjeux majeurs retenus dans l'élaboration du PADD de notre futur PLU.

La gêne et l'insécurité engendrées sur la circulation piétonne et automobile par la prolifération de panneaux et enseignes publicitaires divers sur les rues et trottoirs ont également souvent été au centre des discussions. Afin d'y remédier, le Conseil Municipal a décidé de la création d'une commission « Signalétique » ayant pour objectif de définir des règles applicables à chaque catégorie d'information afin d'en limiter l'impact visuel et spatial tout en augmentant la lisibilité.

Le ramassage des ordures ménagères a lui aussi animé les débats. La Communauté de Communes, consciente des lacunes maintes fois signalées dans ce domaine par nos représentants, a émis le vœu de recourir à l'analyse du service par un cabinet externe, qui grâce à un regard neutre pourrait aider à la mise en place d'un fonctionnement satisfaisant. Le SIRTOM a pour l'instant fait le choix de mettre en place un groupe de travail interne pour étudier les questions soulevées par Cauterets. Soyons sûrs qu'aucune amélioration notable ne sera possible sans également l'implication de chacun dans la collecte et la dépose de ses déchets.

Dans une commune de montagne comme la nôtre, le déneigement est également une préoccupation importante. Ses lacunes ont été évoquées lors de toutes les réunions. Un plan de déneigement existe qui est révisé chaque année afin de palier aux dysfonctionnements rencontrés lors de l'hiver précédent. Cependant, contrairement à la neige, nos services de déneigement n'ont pas la capacité d'intervenir partout en même temps...

Soyez assurés que l'équipe municipale met tout en œuvre, avec le concours de l'ensemble des services de la Mairie, pour satisfaire vos demandes et suggestions formulées lors de ces rencontres riches en échanges. Les prochaines réunions programmées pour 2010 seront l'occasion de faire le point sur les actions entreprises ou à entreprendre et de prendre en compte toutes vos nouvelles remarques.

L'INFO...



PROJET DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU CENTRE DE SECOURS

Lors de la parution du dernier bulletin municipal, nous vous informions du choix du Conseil Municipal d'implanter le nouveau centre de secours du S.D.I.S. ⁽¹⁾ en entrée de ville, au nord de l'actuelle aire de camping-cars. Suite à cette décision, la Commune a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre avec remise de prestations. Après analyse des différentes propositions, le cabinet d'architecture Michel Estangoy de Tarbes a été sélectionné. Nous vous présentons ici l'esquisse du projet retenu qui est susceptible de subir quelques modifications après avis de l'Architecte des bâtiments de France. L'implantation du bâtiment sur l'emplacement choisi formera l'entrée de ville de Cauterets et amorcera le traitement du secteur patinoire -

gare routière. La solution proposée doit conjuguer les contraintes fonctionnelles du SDIS et le traitement urbain de l'entrée de ville compte-tenu du caractère majeur du lieu en terme d'image.

Les exigences fonctionnelles nécessitent l'optimisation des circulations piétonnes ainsi que celles des véhicules de secours par une disposition appropriée des locaux opérationnels. Cet objectif a été atteint par la



Façade sud : la cour intérieure et l'entrée piétons

division de la remise des véhicules en deux parties. Une première réservée aux véhicules VSAV ⁽²⁾ qui nécessitent un local fermé associé à un local de désinfection et une autre affectée aux poids lourds et véhicules utilitaires. Les locaux opérationnels sont ainsi situés entre les deux remises, optimisant les circulations. Le standard téléphonique et l'administration sont au cœur du bâtiment. L'entrée des piétons s'effectue par un hall largement vitré accessible depuis la cour intérieure entre les deux remises.

Pour ce qui est de l'intégration dans le site, le choix d'une petite et d'une grande remise permet de concevoir un bâtiment en forme de « L » avec un volume homogène. La mise en valeur de la façade formant la tête d'îlot de l'entrée de ville est assurée par un traitement architectural du pignon reprenant un motif de la gare routière. Le traitement en pierres des piliers et de certaines parties des façades confère à l'ensemble un caractère pyrénéen marqué.

(1) - Service Départemental d'Incendie et de Secours

(2) - Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes



La façade nord formant l'entrée de Ville

L'INFO...



LA GARE ROUTIÈRE FAIT PEAU NEUVE

La dernière réfection des peintures de la gare routière datant du début des années 90, il était grand temps de redonner une nouvelle jeunesse à l'édifice construit en 1898. Cette mission fut remplie dès la fin de l'été dernier avec le ponçage et le lasurage de l'ensemble des boiseries du bâtiment.



Coût de l'opération : 25 562,56 €

- Participation Dir. Régionale des Affaires Culturelles : 6 391 €
- Participation Parc National des Pyrénées : 6 390,64 €
- Participation Conseil Régional : 6 390 €
- Autofinancement : 6390,92 €

LOGEMENTS DU TCF : DÉBUT DES TRAVAUX...

Les travaux du programme de réhabilitation des anciens bâtiments du TCF ont débuté en septembre dernier. Ils vont permettre la création de 6 logements sociaux allant du T2 au T5. L'objectif de cette réalisation est d'enrichir l'offre locative sur le territoire de notre commune et ainsi participer au maintien de la population permanente sur Cauterets. La livraison de ces nouveaux logements est prévue pour le second semestre 2010.



Coût de l'opération : 646 206 €

- Participation Etat : 80 400 €
- Participation Conseil Régional : 98 790 €
- Participation Conseil Général : 94 000 €

Le montant des différentes participations est appelé à diminuer car basé sur une estimation initiale des travaux de 730 400 €

FORÊT

Communauté de Communes de la Vallée de Saint Savin
Office National des Forêts

COUP DE JEUNE AU QUARTIER DE LA FUTAIE



Conformément au plan d'aménagement forestier et pour le compte de la forêt indivise de la Vallée de Saint-Savin (Adast, Cauterets, Lau Balagnas, Pierrefitte, Saint-Savin, Soulom, Uz), les travaux de renouvellement de la parcelle 53 ont été réalisés cet automne sur une surface de 1,5 hectares.

67 vieux hêtres âgés de 200 ans ont été abattus. La régénération

naturelle des arbres abattus nous donne aujourd'hui un perchis d'une douzaine d'années, sur la même surface, composé d'environ 800 jeunes arbres. Ce peuplement sera travaillé pendant les 10 ans à venir pour former la nouvelle futaie.

Ces travaux de grimpage, abattage, héliportage, vidange des bois, ont été réalisés par l'Office National des Forêts pour le compte de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint Savin. A cette occasion, les habitants des sept communes ont pu bénéficier de 74 lots de bois de chauffage d'un volume moyen de 3,5 mètres cubes.

AFFICHAGE ASSOCIATIF

Afin de faciliter la communication des associations à destination de leurs adhérents et du public, les articles transmis par les associations sont publiés dans le bulletin municipal.

En complément, deux vitrines d'informations réservées aux associations viennent d'être mises en service.

L'une, destinée aux informations concernant les enfants, est située près du portail de l'école primaire. L'autre, qui peut accueillir toutes les informations associatives, se situe au verso du plan de ville à l'entrée de l'Esplanade des Œufs. Ainsi, chacun pourra facilement se tenir informé. Les documents à afficher dans ces vitrines sont à déposer à la mairie.

Par ailleurs, un panneau d'affichage libre sera implanté devant les halles. Ce panneau accueillera l'affichage événementiel et sera nettoyé régulièrement par les services techniques de la Commune.

L'INFO...

ESPLANADE DES OEUFES

Les travaux de restauration des façades et de la toiture du Casino sont maintenant achevés. Comme suite logique, le Conseil Municipal a décidé d'engager, sans attendre, une réflexion sur la réhabilitation de l'Esplanade des Œufs. L'objectif est de réaménager, au centre de Cauterets, ce lieu de convivialité et de valoriser les équipements publics et commerciaux existants. A cet effet, la Mairie a rédigé un programme de réhabilitation de l'Esplanade des Œufs. Il est le support de la consultation en vue de la sélection du Maître d'œuvre chargé de l'étude du projet. L'enveloppe financière hors taxes affectée aux travaux est de 800 000 €. Compte tenu des contraintes climatiques et du caractère saisonnier de la fréquentation, les travaux doivent pouvoir être engagés soit à l'automne 2010, soit au printemps 2011.



UN CHEMIN DE LECTURE POUR (RE)DÉCOUVRIR CAUTERETS

Afin de valoriser le patrimoine et l'histoire de Cauterets auprès des habitants et des visiteurs, un travail pour la mise en place d'un chemin de lecture a été entrepris avec une commission extra-municipale.

Cette commission, à laquelle ont participé, entre autre, l'association Cauterets Nature et Patrimoine, la Société d'Etude des Sept Vallées, les institutrices et le Centre de Loisirs, a défini un premier parcours de sept stations.

Ce parcours pourra être suivi avec de petites pastilles au sol indiquant le cheminement entre les bornes qui pourront aussi se lire individuellement. L'itinéraire permettra de découvrir : la place Foch, la place Pierre Jarré, les thermes de César, la Gare, le boulevard Latapie-Flurin, l'esplanade des Œufs et la Gare des Œufs.

La commission a ensuite travaillé avec un bureau d'étude pour la conception du design et des graphismes des panneaux.

A chaque station, une borne en totem regroupera un panneau pour les adultes et un panneau placé plus bas pour les enfants, afin de les intéresser à l'évolution visuelle des lieux et à la vie à Cauterets autrefois. Enfin, un livret vendu à petit prix apportera une information complémentaire pour les plus curieux.

L'objectif à terme est de mettre en place d'autres itinéraires de chemin de lecture et de valoriser la Gare des Œufs avec la création d'un espace muséographique.

L'installation des bornes est prévue pour le printemps.

Coût de l'opération : 24 500 €

- Participation Parc national de Pyrénées : 7 350 €
- Participation Conseil Général : 5 954 €
- Autofinancement : 11 196 €

LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE

La transmission analogique des 5 chaînes actuelles cessera son émission en fin 2011 sur notre territoire, au profit de la Télévision Numérique Terrestre. S'appuyant sur une obligation de couverture territoriale minimale, le CSA n'a pas prévu d'équiper la plupart des installations de la chaîne Pyrénéenne, et définit aujourd'hui les conditions auxquelles les collectivités concernées, Conseils Régionaux, Généraux, Communautés de Communes et Communes, pourront organiser la diffusion de la télévision. Ces conditions concernent autant les régimes d'autorisation à souscrire que l'accompagnement financier compensatoire à l'équipement des sites. Ces conditions évoluent aujourd'hui très

rapidement. Cependant, les collectivités auront, si elles le désirent vraiment, la possibilité de ne pas diffuser la TNT et privilégier la réception par satellite... avec tous les risques prévisibles pour nos façades ! TDF, aujourd'hui opérateur parmi d'autres, entreprend une démarche d'information auprès des collectivités de la chaîne Pyrénéenne et est porteuse de propositions commerciales, dont une offre intitulée « TNT Pays » pour l'adaptation de nos émetteurs. Une première rencontre a eu lieu en début Décembre 2009. De son côté, le CIDAP réalise une étude technique de la couverture de nos zones de montagne, et présente son travail aux conseils généraux de la chaîne. Techniquement, la TNT ne nécessitera

pas de modification de vos installations existantes, contrairement à la réception par satellite. Elle nous permettra de recevoir jusqu'à 5 groupes de chaînes numériques, chaque groupe contenant 6 chaînes et prenant la place d'un canal analogique actuel. Un sixième groupe concernant la télévision « haute définition » existe également. Notons que trois sites pilotes, Coulommier en Seine-et-Marne, Kaysersberg en Alsace et le Nord Cotentin, viennent très récemment de connaître un basculement vers le « tout TNT » à titre expérimental et concluant.

Dans l'attente, vous pouvez consulter le site <http://www.tousaunumerique.fr> pour les dernières informations concernant l'avènement de la TNT.

L'INFO...

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Un plan communal de sauvegarde est précisée la constitution d'un poste de gouvernementale sur sa commune. Un imposé par la loi de modernisation de la commandement communal (PCC) adapté à référent communal, désigné parmi les sécurité civile du 13 Août 2004 aux la taille de la commune, dont le rôle est élu, reste en lien avec la Défense communes soumises à un plan de de suivre les évènements, d'établir les Nationale concernant les cérémonies et prévention des risques (PPR) ou à un plan priorités d'intervention et contrôler leur actions en direction des jeunes, avec la particulier d'intervention (PPI). bonne exécution. Ce poste de Sécurité Routière pour le traitement des À ce titre, parce-que soumise à un plan commandement permet au maire de la problèmes rencontrés ou actions à d'exposition aux risques et hébergeant commune d'assumer son rôle de mener, avec la Sécurité Civile, pour la quelques campings soumis aux risques Directeur des opérations de secours rédaction du PCS et le suivi de la naturels, la Commune de Cauterets (DOS). Le Plan communal de sauvegarde réalisation des PPMS dans les possède déjà un plan de sauvegarde. doit prévoir la continuité des missions établissements scolaires. Notre plan Cependant, nous devons le mettre à jour. indispensable à la commune, par exemple communal de sauvegarde est Ce plan communal de sauvegarde permet l'état civil, et rendre compte de actuellement en cours d'élaboration par aux communes de s'adapter rapidement nouvelles missions liées à des les services municipaux. Il devra être aux situations d'urgence, faire face à évènements, par exemple la grippe H1N1. validé par la préfecture préalablement à tous types de risques et gérer les Le Maire, agent de l'État, peut être son adoption et présentation à la conséquences d'évènements majeurs. Il amené à poursuivre l'action population.

LE CLIC DU PAYS DES **GAVES GÉRONTOLOGIE** : **CENTRE LOCAL D'INFORMATION** ET DE COORDINATION

Les actions du CLIC :

- **Grande action d'information et d'orientation des retraités :**

Le CLIC poursuit son action d'envergure sur le Pays des Gaves et notamment sur la commune de Cauterets (début 2010) : **Suite au travail assidu d'un groupe de professionnels au sein du CLIC, nous avons obtenu un financement du Groupement Régional de Santé Publique et de l'AG2R nous permettant de dégager les moyens nécessaires pour détecter les personnes en situation de fragilisation ou ayant simplement besoin d'une information ou d'une orientation.**

Dans un premier temps les personnes de plus de 75 ans du secteur recevront un appel d'un travailleur social du CLIC, et le cas échéant se verront proposer un entretien individualisé, permettant d'une part de proposer à ces personnes les solutions existantes sur le secteur et d'autre part de pointer les manques. A ce jour 1 722 personnes ont été contactées téléphoniquement sur le Pays des Gaves dans le cadre de cette action.

- **Soutien technique du CLIC dans l'orientation des personnes vers le Programme d'Adaptation du logement au vieillissement et aux handicaps :**

Action menée par le Syndicat Mixte du Pays des Vallées de Gaves en partenariat avec l'ANAH et le Conseil Général.

Les missions du CLIC :

L'information et l'orientation des personnes de plus de 60 ans et de leur entourage sur le Pays des Gaves

La coordination

L'observatoire des besoins

Les permanences sont assurées par Nathalie CASENY et Laure LONCAN :

Conseillères en Economie Sociale et Familiale

Centre Hospitalier de Lourdes

« Pavillon Bouriot »

2, avenue Alexandre Marqui

65 100 LOURDES

Tel/Fax : 05 62 90 39 85

Du lundi au vendredi

(permanences sans RDV les mardis et jeudis matin)

Possibilité de rendez-vous à domicile pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer.

En 2010 le CLIC Pays des Gaves Gérontologie a pour projet d'intégrer de nouveaux bureaux au sein de la future Maison des Services d'Arglès-Gazost, rue St-Orens.



Laure LONCAN et Nathalie CASENY à leur permanence de Lourdes

L'INFO...



LA ZPPAUP EST EFFECTIVE

Après l'avis favorable de la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites de Midi-Pyrénées du 30 mars 2009, et la délibération du Conseil Municipal du 14 septembre 2009, le règlement de la ZPPAUP est maintenant applicable sur l'ensemble du territoire de la commune de Cauterets. Cette nouvelle réglementation se substitue à celle du périmètre des 500 m des monuments historiques et dote ainsi chacun des 5 secteurs définis dans le zonage d'un règlement adapté à son caractère architectural et paysager. L'outil qu'est la ZPPAUP permet une meilleure prise en compte de notre patrimoine et, par sa mise en valeur, de contribuer au développement de l'attractivité de notre ville. Les obligations de chacun en matière d'urbanisme restent les mêmes, la ZPPAUP venant juste préciser les règles applicables. La nature, l'importance et la localisation des travaux que vous désirez entreprendre déterminent le type de formalité auquel ils doivent être soumis. Certains travaux ou aménagements extérieurs nécessitent l'obtention d'un permis de construire ou d'un permis d'aménager, les autres doivent au minimum être précédés d'une déclaration préalable. La demande de permis de construire ou la déclaration préalable doit être déposée en Mairie avant le démarrage des travaux. Les travaux concernés ne pourront commencer qu'après la notification d'accord ou, à défaut, à l'expiration du délai d'instruction.

Le service Urbanisme de la Mairie (tél : 05 62 92 50 34) se tient à votre disposition pour vous aider dans les formalités nécessaires à la réalisation de vos projets.

AVANCEMENT DU P. L. U.

Le P.L.U. est actuellement dans la phase d'élaboration du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)**. La rédaction du P.A.D.D. est réalisée à partir du diagnostic du territoire et des objectifs de développement de notre commune. Le P.A.D.D. présentera la stratégie communale et les propositions d'aménagement dans une perspective de développement durable. Pour cela, il intégrera également les orientations retenues lors des différents ateliers thématiques (Déplacements, eau, assainissement, déchets) organisés dans le cadre de l'Analyse Environnementale et Urbaine menée simultanément. Une réunion publique de présentation du P.A.D.D. est prévue pour la fin du premier trimestre 2010.

Coût de l'opération PLU-AEU : 29 557 €

- Participation ETAT : 4 950 €
- Participation CONSEIL REGIONAL : 10 365 €
- Participation Parc National des Pyrénées : 9 705,60 €
- Autofinancement : 4536,40 €

GRATUITÉ DU TRANSPORT URBAIN

La volonté du Conseil Municipal de limiter la circulation automobile dans notre ville l'a naturellement amené à reconduire l'expérimentation de transport urbain « City cab » initiée en 2008. La grande nouveauté est, dès cet hiver, la gratuité complète de ce service pour tous. Cette décision a été prise afin d'inciter le plus grand nombre à utiliser les transports en commun mis à leur disposition et ainsi désengorger les parkings de notre cité en période de forte affluence. L'itinéraire emprunté par les 2 lignes du « City cab » reste identique à celui de l'hiver dernier. Il dessert l'ensemble des résidences et parkings situés sur son parcours.



L'INFO...



LE DÉNEIGEMENT EST L'AFFAIRE DE TOUS

Notre ville connaît chaque année des chutes de neige plus ou moins conséquentes. Afin de palier aux désagréments causés par les intempéries hivernales, notre commune s'est dotée de moyens de déneigement dont la mise en œuvre est organisée par un plan de déneigement. Ce sont les services municipaux qui ont à charge l'exécution de ce plan et sont organisés pour cela dans un système d'astreintes qui



débutent le 1^{er} décembre pour se terminer autour du 15 mars. Chaque astreinte, d'une durée d'une semaine, est assurée par 2 équipes chacune constituée de 2 agents. Parmi les 4 agents de permanence, un veilleur est chargé de la surveillance météo et, si nécessaire, du déclenchement des opérations de déneigement à partir de 5H00 du matin.

Le déneigement du centre ville est confié à une première équipe alors que la seconde prend en charge celui des extérieurs de la commune. A partir de 8 heures, une troisième équipe, munie d'un chasse-neige plus léger, vient compléter la tournée du centre ville. Chaque tournée est effectuée selon un itinéraire bien précis décrit par le plan de déneigement. Pendant le week-end et les vacances scolaires une troisième astreinte est assurée par une équipe d'Espaces Caunterets qui a en charge le déneigement de la route de Cambasque,

réalisé le reste du temps par la tournée extérieure. En cas de conditions d'enneigement exceptionnelles, le plan prévoit un réaménagement de chaque tournée privilégiant l'ouverture et le maintien de la circulation sur les axes principaux. Toujours lors de ces situations extrêmes et lorsque les moyens des services communaux deviennent insuffisants, il est également prévu de faire appel à des intervenants extérieurs tant au niveau du déneigement que de l'évacuation de la neige déblayée. Notons, à ce sujet, la grande disponibilité des agriculteurs de notre commune qui mettent à disposition de la collectivité les moyens dont ils disposent lorsque cela s'avère nécessaire.

Tous ces moyens mécaniques lourds sont complétés par un déneigement manuel effectué par le personnel communal laissé disponible. Sont ainsi nettoyés les accès aux bâtiments publics, ruelles, escaliers afin de rendre, aussi rapidement que possible, plus aisée et sûre la circulation piétonne dans notre ville.

En période hivernale, il n'y a pas que la



neige, le verglas peut aussi rendre la circulation dans nos rues dangereuse et difficile, et il devient alors nécessaire de les saler. En fonction des prévisions figurant sur le bulletin météo du lendemain, la saleuse est préparée et ainsi opérationnelle dès la première heure le lendemain matin.

La mise en œuvre de tous ces moyens ne sera efficace que si elle est complétée par un comportement citoyen de chacun d'entre nous et l'observation de quelques règles simples.

Les moyens de déneigement importants mis en œuvre par la municipalité, conjugués avec le comportement responsable de chacun, nous permettront de beaucoup mieux affronter les hivers, parfois longs et difficiles, que nous sommes amenés à connaître.

QUELQUES RÈGLES SIMPLES A OBSERVER

- ⇒ Chaque propriétaire ou occupant est responsable du déneigement des trottoirs qui bordent son habitation ou son commerce. Ils doivent être raclés après chaque chute de neige et plusieurs fois par jour si cela est nécessaire.
- ⇒ Dans la mesure du possible, éliminez de vos toitures, stalactites et amas de neige menaçants et dangereux.
- ⇒ Ne déplacez pas la neige qui vous encombre dans des endroits où elle **risque de gêner la circulation ou d'autres personnes.**
- ⇒ Respectez les consignes de stationnement données par la police municipale. Des parkings de délestage sont nettoyés en priorité, afin de libérer les rues de tout véhicule et faciliter ainsi les opérations de déneigement.
- ⇒ **N'attendez pas pour dégager votre véhicule, la neige fraîche est bien plus facile à enlever !**
Équipez votre véhicule de chaînes à neige avant qu'il ne soit complètement immobilisé et stationnez-le dans un endroit adapté pour ne pas entraver la circulation.

CLIN D'ŒIL D'INFORMATION SUR L'OFFICE DE TOURISME DE CAUTERETS

Le mot du Président Stéphane PELLEGRINI NELLI

« Mesdames, Messieurs,

Chers habitants de Caunterets »,

Déjà dix-sept mois que j'occupe le poste de Président de l'Office de Tourisme et la tâche est toujours aussi prenante.

Lors de notre brève dans le bulletin municipal de l'été 2009, je vous faisais part de la préparation de l'Assemblée Générale de l'exercice 2008 qui s'est tenue le 27 juin à la Maison du Parc National.

Cette Assemblée Générale a malheureusement réunie peu de monde (manque de disponibilités, impossibilité de se déplacer etc.) quel dommage ! Ce jour de rencontre nous permet de vous communiquer le bilan annuel du travail effectué par l'équipe de l'Office de Tourisme entre autres.

Le 21 Octobre 2009, Dorothee GILLOT a quitté ses fonctions d'un commun accord avec le Conseil d'Administration. A ce jour, une quarantaine de candidatures pour le poste de direction nous est parvenue. Le nouveau recrutement va nous permettre d'avoir une équipe au complet afin de finaliser au mieux nos projets en cours :

- *classement de l'office de tourisme en 2 étoiles,*
- *renforcement de la démarche Qualité,*
- *Obtention du label « Tourisme-Handicap »,*
- *refonte du site internet (cahier des charges en cours d'élaboration avec le CRT, l'ARDESI, la FROTSI, Grands Sites Midi-Pyrénées), sachant que ce projet peut-être subventionné grâce à l'obtention du label Grand Site Midi-Pyrénées,*
- *formation de l'équipe dans la démarche « Grands Sites »,*
- *mise en place d'actions de commercialisation (produits tout compris),*
- *Réaménagement de « l'espace accueil » (étude lancée),*
- *mise en place d'une signalétique « Grands Sites » à l'office de tourisme,*
- *Etc.*

Durant l'automne 2009, Caunterets était présent sur les salons grand public suivants :

- *Salon de Barcelone du 16 au 19 avril (présence de Pascale DANSAUT avec Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement),*
- *Foire des Minées à Challans (Vendée) du 3 au 8 septembre (Présence de Lucie BESSONNET, Responsable Animations ; Stéphane PELLEGRINI NELLI, Président et Henriette NORMAND, élue),*
- *Salon de Londres, « Metro Ski Show » du 16 au 25 octobre (Présence de Nathalie FABRE, accueil et Christine BUI SAN)*
- **Salon d'Irun** du 30 octobre au 1^{er} novembre (Présence d'Emile DELHOM, Espaces Caunterets),
- *Salon de Bilbao du 6 au 8 novembre (Présence de Pascale DANSAUT, responsable promotion/salons ; Emilie DELHOM, Espaces Caunterets)*
- *Conforexpo à Bordeaux du 11 au 15 novembre (Présence de Pascale DANSAUT et Emilie DELHOM)*
- *Salon de Madrid du 12 au 15 novembre (Présence de Stéphane PELLEGRINI NELLI et Christine RAULT)*
- *Salon du Tourisme et de la Randonnée à Montpellier du 28 au 31 janvier 2010 (Présence de Pascale DANSAUT).*

Nous sommes également présents sur les différents stands (mise à disposition de nos brochures) et 15 points de distribution de la Maison de la Montagne à Bruxelles, durant 20 jours pour la saison d'hiver 2009-2010 ainsi que sur le site www.lamaisondelamontagne.eu

Les résultats et comptes-rendus de ces différentes opérations seront affichés à l'Office de Tourisme avec des supports photos tout au long du mois de janvier 2010.

D'autre part, vous trouverez en annexe quelques statistiques effectuées par l'Office de Tourisme qui concernent la fréquentation estivale 2009.

Pour conclure, je tiens tout spécialement à remercier le personnel de l'Office de Tourisme et les membres du Conseil d'Administration qui m'ont aidé à assurer cette période sans direction. Un remerciement également à Christine qui m'a remplacé dans mes fonctions au bar, me rendant ainsi plus disponible.

Saluons aussi le travail des Associations qui nous ont épaulés en participant aux animations de l'été 2009.

Que cette fin d'année vous soit douce !

Que cet hiver soit aussi bon que le précédent, malgré la crise et la grippe A H1N1 !... Trêve de plaisanteries ... **je vous souhaite à toutes et à tous, petits et grands un joyeux Noël et une bonne fin d'année 2009 !**

Le Président
Stéphane PELLEGRINI NELLI

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DE L'ÉTÉ 2009

Audit effectué auprès de différents prestataires de la station de Cauterets

Campings	<p>JUIN : taux de remplissage entre 20% et 30% (nette chute de 30% par rapport à 2008). Mois morose qui ne va pas compenser le manque à gagner de juillet.</p> <p>JUILLET : taux de remplissage entre 70% et 80% (en moyenne une baisse certaine de 10% à 20% par rapport à 2008).</p> <p>AOÛT : taux de remplissage entre 80% et 90% soit un petit peu moins que l'an dernier (-10% surtout sur les emplacements camping).</p> <p>SEPTEMBRE : taux de remplissage entre 70% et 80% (soit 5% à 10% de plus que 2008).</p> <p>Observations : la fidélisation est importante: de nombreux clients reviennent chaque année. Pas de promos proposées. Par contre réductions pour les clients détenteurs de cartes (distribuées par les magazines spécialisés, abonnements). Les clients n'hésitent pas à écourter leurs séjours (mauvais temps,...). Les réservations en locatif sont beaucoup plus sollicitées que les emplacements tentes. Courts séjours privilégiés en juillet et août. Par contre d'avantage de séjours cure en septembre. Les étrangers sont en baisse (ils souffrent peut-être un peu plus de la crise).</p>
Hébergements groupes	<p>JUIN : Taux de remplissage entre 20% et 30% (baisse de 25% par rapport à 2008). Morose et ne compensera pas juillet en légère baisse.</p> <p>JUILLET : Taux de remplissage aux alentours de 80% (légère baisse de 10% par rapport à 2008).</p> <p>AOÛT : taux de remplissage entre 90% à 100% (idem que 2008).</p> <p>SEPTEMBRE : Taux de remplissage entre 60% à 70% (légère baisse de 5% à 10% par rapport à 2008).</p> <p>Observations : faible fréquentation étrangère. Beaucoup de réservations groupe (surtout en juin et sept). Les réservations de « dernières minutes » se font de plus en plus, ainsi que les courts séjours.</p>
Meublés	<p>JUIN : taux de remplissage entre 10% et 15% (une baisse de fréquentation proche de 35% à 40% par rapport à 2008).</p> <p>JUILLET : taux de remplissage entre 50% et 60 % (fréquentation du 18/07 au 22/08 en légère baisse par rapport à 2008)</p> <p>AOÛT : Taux de remplissage entre 60% et 70% (mieux que 2008).</p> <p>SEPTEMBRE : taux de remplissage entre 30% et 40% (une légère hausse par rapport à 2008).</p> <p>Observations : une clientèle curiste fidèle mais qui vieillit (faible renouvellement). Les séjours sont de plus en plus courts. Les réservations se font 1 mois avant, voire en dernière minute.</p>
Agences Immobilières	<p>JUIN : taux de remplissage entre 15% et 25% (une baisse de fréquentation proche de 50% à 60% par rapport à 2008).</p> <p>JUILLET : taux de remplissage entre 40% et 60% (en moyenne une baisse de 20% à 30% par rapport à 2008).</p> <p>AOÛT : taux de remplissage entre 50% et 70% (idem que 2008).</p> <p>SEPTEMBRE : taux de remplissage entre 30% et 35% (légère hausse par rapport à 2008).</p> <p>Observations : nombreuses réservations de dernière minute des clients qui n'hésitent pas à négocier les prix. Clientèle fidèle en ce qui concerne les curistes. Peu d'étrangers (voire pas du tout).</p>
Hôtels ***	<p>JUIN : taux de remplissage 35% à 40% (en baisse).</p> <p>JUILLET : taux de remplissage de 90% (fréquentation équivalente à 2008)</p> <p>AOÛT : taux de remplissage entre 75% et 80% (fréquentation équivalente à 2008)</p> <p>SEPTEMBRE : taux de remplissage entre 70% et 80% (une hausse de fréquentation de 10 % par rapport à 2008).</p> <p>Observations : Pas de promotions proposées. Les curistes sont fidèles. Fréquentation anglaise en baisse (14% en 2008 - 9% en 2009). Fréquentation belge en hausse (2% en 2008 - 5% en 2009). Les clients circulent beaucoup et n'hésitent pas soit à écourter le séjour, soit à réserver des courts séjours. La météo y est pour beaucoup dans les départs anticipés.</p>
Hôtels **	<p>JUIN : taux de remplissage 30% (en baisse de 25% par rapport à 2008).</p> <p>JUILLET : Taux remplissage entre 60% à 70% (baisse de 15% à 30% par rapport à 2008)</p> <p>AOÛT : Taux de remplissage entre 80% et 85% (idem que 2008).</p> <p>SEPTEMBRE : Taux de remplissage entre 60% et 70% (légère hausse de 10% par rapport à 2008).</p> <p>Observations : Les curistes sont fidèles. Pas de promotions proposées, les tarifs n'ont pas augmentés ou très peu. Importante augmentation courts séjours (clientèles de passage).</p>
Hôtels *	<p>JUIN : taux de remplissage 20% (en baisse de 30% par rapport à 2008).</p> <p>JUILLET : Taux remplissage entre 60% à 70% (baisse de 15% à 30% par rapport à 2008)</p> <p>AOÛT : Taux de remplissage entre 90% et 95% (idem que 2008).</p> <p>SEPTEMBRE : Taux de remplissage entre 60% et 80% (légère hausse de 5% à 10% par rapport à 2008).</p> <p>Observations : Les curistes sont fidèles. Importante augmentation courts séjours (clientèles de passage).</p>

Conclusion :

Le mauvais temps de juin et début juillet a provoqué de nombreux départs anticipés.

Bonne fidélisation des clientèles (notamment curistes) mais faible renouvellement des nouvelles clientèles. Les clients réservent de plus en plus tardivement et de plus en plus en courts séjours (maximum 1 semaine), nuits de passage et week-ends.

LES PRESTATAIRES S'ADAPTENT ET LES CLIENTS NEGOCIENT. Les gens « papillonnent » et n'hésitent pas à écourter leurs séjours pour aller ailleurs.

Clientèle étrangère : Anglais : en baisse par rapport à 2008 - Allemand : en hausse par rapport à 2008 - Belgique : en légère hausse par rapport à 2008

Activités demandées : randonnées, loisirs nature, VTT, remise en forme, rayonnement alentours.

ESPACES CAUTERETS



BILAN DE L'ÉTÉ ET PRÉPARATION DE L'HIVER

L'été 2009 a été plutôt satisfaisant sur les domaines du Pont d'Espagne et du Lys. Ce sont 2612 pratiquants de VTT qui ont fréquenté le Cirque du Lys cet été alors qu'ils n'étaient que 1275 en 2007 lors du redémarrage de l'activité. Au Pont d'Espagne, avec 63120 véhicules, la fréquentation du parking du Puntas a été stable par rapport à l'année précédente. 2250 personnes se sont rendues au Pont d'Espagne ou au Cirque du Lys à la suite de leur visite d'un des Grands Sites des Hautes-Pyrénées (Gavarnie, Lourdes et Pic du Midi).

Le chiffre d'affaires du Lys a connu une progression de 10% tandis que celui du Pont d'Espagne, a augmenté de 23%. Cette forte augmentation de chiffre d'affaires sur le Pont d'Espagne étant partiellement due à l'application d'une nouvelle grille tarifaire.

En préparation de l'hiver, la société Team Axess s'est vue confier le développement d'une nouvelle système de billetterie et la fiabilisation du contrôle des accès sur les domaines du Lys et du



Pont d'Espagne. La mise en place de cette nouvelle billetterie a permis le lancement de la carte « Yéti P@ss » rechargeable par Internet avec des tarifs préférentiels et ne nécessitant plus de passage en caisse.

Les équipes d'Espaces Cauterets ont mis à profit la période estivale pour effectuer plusieurs opérations de terrassement sur les pistes du Lys et répondre ainsi au mieux aux attentes de la clientèle.

Divers travaux d'entretien ont été réalisés sur le bâtiment de la Gare du Lys parmi lesquels :

- La pose du parement pierre sur la gare d'arrivée de la télécabine et le garage.
- La mise en conformité de l'ensemble du bâtiment du Lys avec la réglementation de sécurité incendie.

Le restaurant du Courbet rouvrira ses portes cet hiver pendant les périodes de fonctionnement de la télécabine (vacances de Noël, week-ends de janvier et vacances de février). Il sera géré par Espaces Cauterets et proposera des menus simples et abordables.

ET N'PY...

Espaces Cauterets a entretenu des rapports privilégiés avec la société « Altiservices », filiale de la Lyonnaise des Eaux, jusqu'en 2006. Il ne s'agissait alors que d'un partenariat commercial gracieux avec le groupe privé...

Depuis lors, Espaces Cauterets suit une politique de communication et de commercialisation propre. L'EPI C s'efforce, en lien avec les Thermes, la Communauté de Communes, l'Office de tourisme et la Commune, de fédérer l'ensemble des porteurs de projets structurants de notre territoire autour d'une communication commune.

N'Py, de son côté, né en 2003, est aujourd'hui considéré comme un leader national dans son domaine. Ses compétences et développements sont reconnus et enviés des professionnels de l'hexagone. Son impact commercial n'est plus à démontrer, notamment au plan local.

Luz-Ardiden, par l'intermédiaire de son équipe et ses dirigeants, est un des

membres fondateurs de N'Py. La station a tenu un rôle décisif dans son succès.

Mais au-delà de ces réalités perceptibles de tous, la société d'économie mixte recèle d'autres ressources qui ont attisé la curiosité des élus d'Espaces Cauterets et de la commune. Le groupement d'achats ne nous était pas inconnu, puisque notre station en a récemment bénéficié à l'occasion de l'acquisition d'engins de damage.

Le groupe propose également à ses adhérents des formations dédiées au personnel, une assistance au management des entreprises, et une communication commune sous la marque « N'Py ».

La commercialisation du groupe met en avant les cartes « N'Pass », rechargeable, et « No souci », à débit différé, en direction des clientèles de proximité. Ces cartes proposent de 15 à **30% de réduction sur les forfaits** journées de chaque station. Elle propose également une gamme de produits dédiés au séjour ou à la saison. Chaque station

garde la maîtrise de ses tarifs et peut proposer une gamme de produits complémentaires.

Par ailleurs, N'Py cherche à étendre son domaine de compétences. Il s'intéresse à l'hébergement et envisage de participer à la mise en marché de ce complément naturel du produit « ski », atout indispensable pour démarcher une clientèle de « tour operators ».

Cauterets reçoit principalement une forte clientèle de séjournants et relativement peu d'excursionnistes. Un rapprochement de N'Py nous permettrait sans doute d'améliorer ce point faible tout en équilibrant l'offre du groupe.

Cependant, notre adhésion nécessiterait un effort, et sans doute une transformation de l'identité de notre station pour se fondre dans N'Py. L'étude se poursuit, et nos élus seront vraisemblablement amenés à se prononcer sur une éventuelle adhésion en cours d'hiver prochain.

ESPACES CAUTERETS



ÉTUDE DU RAPPROCHEMENT DES STATIONS DE LUZ-ARDIDEN ET CAUTERETS

Dès octobre 2006, le SIVOM de Luz, la commune de Cauterets, la régie d'exploitation de Luz-Ardiden et Espaces Cauterets ont adopté une direction commune et entrepris une étude d'opportunité du rapprochement des stations. Celui-ci concerne principalement la gestion des entreprises ainsi que leur liaison physique.

Les enjeux initialement identifiés concernent d'abord notre territoire, consolidant son économie touristique, optimisant le rendement actuellement faible de ses lits touristiques et saisissant ainsi l'une des dernières opportunités de créer un grand pôle sur la chaîne Pyrénéenne. Les deux stations conforteraient également leur offre face à la concurrence, tant en séjour qu'en excursion, en atteignant les 100 km de pistes et en mutualisant leurs ressources. Les quelques 400 emplois directs générés par ces activités hivernales sur les deux sites s'en trouveraient donc largement confortés. Pour mémoire, en 2008-2009, Luz-Ardiden a réalisé un chiffre d'affaire de **4,3 M€ pour 280 000 journées-skieur alpins, Espaces Cauterets de 7,2 M€ pour 350 000 journées-skieur alpins et 20 500 journées-skieur fond.**

Faisant suite aux besoins exprimés par l'ensemble des collectivités concernées, les premières études techniques menées

par Dianeige ont tout d'abord déterminé et examiné les diverses possibilités d'implantation de remontées d'accès dans chaque vallée en direction du secteur d'Aulian sur la station de Luz-Ardiden.

En vallée de Luz, deux hypothèses sont actuellement retenues, la première au départ de Larize ou Artigues et la seconde de Luz ou Sassis vers Aulian, pour des coûts estimés respectivement à **15 M€ et 30 M€.**

En vallée de Cauterets, la liaison de la gare aval des télécabines du Lys aux crêtes du Lisey semble s'imposer pour des raisons de cohérence. Un coût d'équipement variant de 13 à plus de 20 **M€ selon les options retenues est** prévisible.

Le volet territorial visait ensuite à appréhender les retombées attendues en terme de développement local. Postulant raisonnablement une augmentation de **15% du nombre des nuitées touristiques** en hiver, soit 100 000 unités, nous pouvons espérer une retombée supplémentaire de **7 M€ par an sur nos** vallées, tous secteurs d'activité confondus.

Tout au long de l'hiver 2008/2009, « Contours » a mené une étude marketing au moyen de 800 questionnaires soumis aux clientèles de Luz-Ardiden et du Lys. Celle-ci visait à qualifier l'intérêt d'un

produit commun Luz-Cauterets et le prix admissible du forfait selon l'appréciation des usagers potentiels.

Il en ressort que pour un client au départ de Cauterets, les avantages perçus concernent surtout la nouvelle offre « ski », avec 100 km de pistes, et la diminution de l'attente aux remontées d'accès.

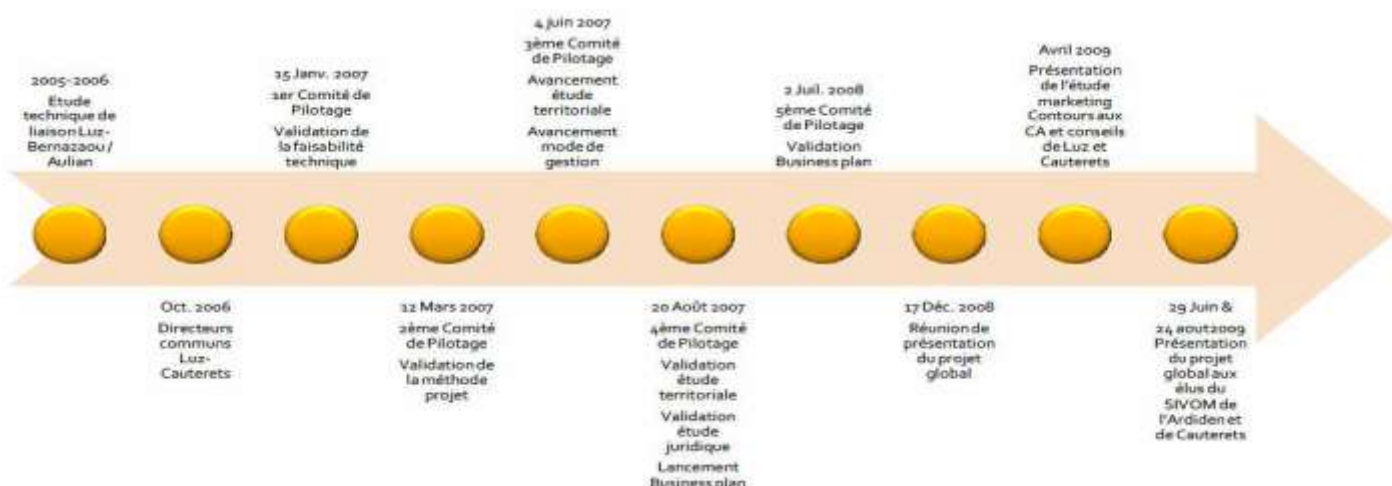
De son côté, le client de Luz-Ardiden semble plutôt intéressé par la facilité d'accès à la station offerte par un départ de la vallée.

Dans ces conditions, les clients sont disposés à déboursier sur nos domaines le prix d'un forfait de grande station, telle que le Tourmalet. L'attractivité accrue des domaines pourrait nous permettre d'envisager une légère augmentation du nombre total de journées skieurs vendues.

La manne ainsi dégagée pourrait permettre le financement d'une partie des installations prévues.

Cependant, le chemin à parcourir reste encore long. Il faudra d'abord trouver les moyens d'un équilibre financier du projet, tant en investissement qu'en fonctionnement. Ensuite, l'obtention des U.T.N.⁽¹⁾ et permis de construire nous demandera de déployer beaucoup d'énergie pour convaincre l'ensemble des administrations et divers partenaires.

(1) - Unités Touristiques Nouvelles



LES THERMES DE CAUTERETS



BILAN THERMAL 2009

Les chiffres de fréquentation thermique pour cette saison 2009 font apparaître une bonne progression des cures d'automne. Nous terminons cependant cette saison avec 6091 cures, contre 6221 l'année dernière.

L'analyse de notre clientèle montre que celle-ci reste très fidèle à Cauterets : 75 % des curistes reviennent dans notre station sur plusieurs années, même s'ils observent parfois des « pauses » entre deux cures. Le recrutement de nouveaux curistes reste notre objectif principal, ce qui nécessite une remise en question de nos stratégies commerciales et de communication.

Depuis le mois de juillet, la Communauté de Communes de la vallée de Saint-Savin a confié à l'agence de communication Nowooo, de Tarbes, la définition de cette stratégie, ainsi que la création du nouveau site Internet de la Régie Intercommunale des Thermes pour 2010. **Outre la mise en œuvre de la communication thermique, la mission de l'agence inclut le lancement du centre thermoludique.**

Afin de diversifier l'offre thermique, nous proposerons en 2010 un programme spécifique d'accompagnement pour les curistes atteints de fibromyalgie, sans coût supplémentaire. Pour des questions d'organisation et de confort des personnes concernées, ces cures se feront sur session, le matin étant consacré aux soins de rhumatologie et l'après-midi à des activités complémentaires telles que des séances de relaxation, des promenades de santé, de la mobilisation en piscine et des conférences médicales (5 sessions : du 5 au 23 avril, du 3 au 22 mai, du 12 au 31 juillet, du 2 au 21 août et du 11 au 30 octobre).

CENTRE THERMOLUDIQUE « LES BAINS DU ROCHER »

Les travaux vont bon train, avec notamment la mise en place le 9 novembre de la dernière pièce maîtresse de l'ouvrage : la charpente du dôme surplombant le grand bassin intérieur, qui a été réalisée par l'entreprise Fourcade de Soulom. Cette opération spectaculaire a marqué la fin de la phase de gros œuvre et la grande grue, qui dominait le parc thermal depuis plusieurs mois, a été démontée. L'aménagement intérieur de la structure peut donc commencer dans les délais prévus.

Une première visite du chantier avait été proposée au public le 13 juin 2009. La prochaine journée « Portes Ouvertes » est prévue pour ce mois de janvier et vous y serez les bienvenus.

Vous serez informé de la date de cette manifestation par voie de presse, affichage et annonces de l'Office de Tourisme.

Parallèlement à la construction, les équipes thermales se préparent activement à accueillir les futurs usagers des Bains du



Rocher. Durant 6 semaines, un groupe de **15 agents thermaux, déjà titulaires d'un diplôme d'état d'hydrothérapeute, ont suivi une formation complémentaire et diplômante de « praticien du bien-être », dispensée par l'institut Thalatherm de Gréoux-Les-Bains, à l'initiative de la Direction des Thermes.** Cette démarche, unique en Midi-Pyrénées, valorisante et motivante pour les hydrothérapeutes, **nous permet en outre d'enrichir notre gamme esthétique de quatre nouvelles prestations : réflexologie plantaire et modelages californien, drainant et énergisant, qui sont proposés dès cet hiver aux Thermes de César et seront poursuivis à l'ouverture des Bains du Rocher, prévue à la fin juin 2010.**

LA PAGE DE L'OPPOSITION...

Les textes qui sont publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité de leur signataire. Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité du Conseil Municipal de Cauterets.

N'éteignons pas Cauterets !

Chères Cauterésiennes, Chers Cauterésiens,

A l'heure où nous fêtons les vingt ans de la chute du mur de Berlin, qui mit fin à l'une des plus sombres pages de l'histoire de notre Europe, paradoxalement, nous voyons la majorité dirigeante de notre station, nous imposer des barrières tant physiques que techniques.

En effet mes amis, les commerçants de Cauterets se sont vus envoyer une lettre leur stipulant la mise en vigueur d'une partie de la fameuse ZPPAUP, et de ce qui en découlerait. Quelle ne fut pas la surprise de certains lorsqu'ils découvrirent que cette lettre leur indiquait tout simplement qu'ils n'auraient plus le droit de faire en sorte que leur commerce soit visible et reconnaissable. Puisque la majorité du conseil a décidé d'interdire tout, panneau, pré enseigne ou flamme, publicitaires.

Les commerçants n'auront de ce fait plus le loisir de se faire remarquer ou de se rendre visible pour nos amis touristes. Pire encore, dans ce courrier la majorité stipule que la Mairie se substituera aux commerçants pour tout ce qui est de la signalétique.

Nous allons à l'envers de toute logique mes amis, on est en train de nous enlever toute prérogative personnelle, toute initiative personnelle, le pouvoir central est sur le point de faire en sorte de tout diriger et de tout décider, sans laisser l'individu prendre ses propres décisions, et pouvoir être lui-même à l'origine de projets, d'ouverture, ou de créations.

Tout cela sous le prétexte de protéger et de mettre en avant notre architecture, notre « ville » comme le disent certains des conseillers. Car oui comme certains socio professionnels l'ont entendu lors de la réunion d'information les concernant et concernant ce courrier, nous ne sommes soit disant pas une station, ou un village station, mais une « ville », et le tourisme premier de Cauterets est un tourisme de ville, autrement dit selon eux, les touristes qui fréquentent Cauterets, le font pour son architecture, ses bâtiments...

C'est bizarre, l'architecture de Cauterets doit être plus belle à Noël ou en Février, car j'ai quand même l'impression chaque année de voir l'affluence augmenter à ces périodes là.

Mais vers quoi allons-nous avec de telles dispositions ? Alors oui, bien entendu, la ville en elle-même est un atout à ne pas négliger et même à mettre en avant, mais doit-on le faire au détriment de tout ce qui se passe dans notre station, je ne le pense pas !

Allons-nous enlever toute animation de nos rues, simplement sous prétexte que cela empêcherait de voir tel ou tel bâtiment ? Bien au contraire, le fait que nos commerçants soient en permanence ouverts, visibles, cela incite les vacanciers et les visiteurs à se promener dans nos rues, à parcourir notre beau village.

Mais voilà aujourd'hui nous en sommes arrivés à un point grave, et urgent, demain notre ville sera éteinte, ils sont en train de vider Cauterets de son âme, et certains commerçants présents lors de cette rencontre d'information l'ont bien compris. Il ne faut pas laisser faire cela, même si comme ils l'ont dit, « c'est fait, c'est voté, et ce sera appliqué » !

Ils nous disent que c'est la voie qu'il faut emprunter, mais je ne le pense pas, et en tous les cas, il aurait été sage de demander leur avis aux Cauterésiens pour ce genre de décisions.

Je reste persuadé que Cauterets vit par ses habitants, et les commerçants en font intégralement partie. Malheureusement pour nous aujourd'hui nous avons une majorité qui n'a que faire du commerce de notre station, qui n'a que faire de l'évolution commerciale de notre village, qui ne souhaite seulement que tout décider toute seule, et faire en sorte d'étouffer toute prise d'initiative ou toute implication personnelle.

Pire mes amis, nous Cauterésiens, qui souhaitons depuis toujours vendre notre authenticité, le fait d'être indépendant de toute machine extérieure, nous qui avons su gérer notre station, la créer, la faire évoluer, la faire fonctionner, nous voyons avec cette majorité, de plus en plus « d'extériorisation » se mettre en place... Et nous avons atteint une limite que je ne pensais jamais voir franchie. En effet, la majorité et Espaces Cauterets ont invité dans nos locaux, la société N'PY, pour leur demander de nous présenter leur entreprise et les avantages que nous aurions à nous mettre avec eux.

A la fin de cette réunion, quelle ne fut pas ma surprise de voir qu'une très grande majorité des personnes autour de la table, était dans une optique très claire de rapprochement au plus vite de la station de Cauterets avec cette entreprise.

Avons-nous donc perdu toute envie d'évolution personnelle de notre belle station ? Allons-nous trahir la mémoire de ces personnes qui se sont battues pour créer notre station, pour en faire ce qu'elle est devenue ? Car que les choses soient dites, il n'y a rien qui nous a été montré que nous, Cauterésiens, ne soyons capables de faire nous mêmes. Nous pouvons tout faire, et même mieux, je le dis comme je le pense.

Malheureusement là encore, j'ai bien peur que la machine soit en route, puisqu'il y a déjà eu une convention pour que nous achetions du matériel avec cette société.

Alors s'il est nécessaire de prendre expériences et idées à l'extérieur, il n'en reste pas moins, je pense, que nous devrions rester maîtres, et seuls maîtres de notre station, mais je viens de vous montrer avec ces deux faits importants que Cauterets est en train de s'éteindre et de s'effriter, et je pèse vraiment mes mots... On pourra tout nous dire, faire de beaux papiers, mais le résultat est quand même là, la volonté individuelle ne peut plus s'exprimer, et notre station est à l'aube de ne plus être indépendante.

Mes chers Amis, loin de moi l'idée de vouloir commencer cette saison hivernale par de mauvaises nouvelles, mais les faits sont là. Aujourd'hui certains se sont rendus compte des choses qui se tramaient dans notre village, et ne l'acceptent pas, tout comme moi.

Je suis à votre écoute, n'hésitez surtout pas à parler entre vous, à discuter de ce que vous voyez, à me poser des questions, ou tout simplement à faire entendre votre voix

Je reste à votre entière disposition, et je ne me tairai pas, quoi qu'il m'en coûte.

*Franck Layré-Cassou
Votre Conseiller Municipal.*

L'INFO...

ÉTAT CIVIL

Carnet Rose

Olivier MULCARE né le 15 août

Jean ARROUDET-JOVE né le 29 septembre

Baptiste TEULE né le 11 novembre

Carnet Noir

Dominique LONGUE décédé le 25 janvier

Manuel SOLA Y ESTEBAN décédé le 25 juillet

Martine GI AL ME décédée le 26 juillet

Yaacov CHARUBI décédé le 29 juillet

Sylvie ARMAGNACO décédée le 6 août

Pierre CHOY décédé le 21 août

Auguste CAENS décédé le 7 septembre

Carnet Blanc

Yasmine MOLLE et Arnaud PATAT mariés le 14 août

Coralie CASTENHOLZ et Stéphane BEN FARESS mariés le 10 octobre



L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

Les textes qui sont publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité de leur signataire. Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité du Conseil Municipal de Cauterets.

ASSOCIATION DE SYNDICATS DE COPROPRIÉTÉS DE CAUTERETS ASCOC

Dite « des résidents secondaires » BP 64 - 65110 CAUTERETS

Tout en vous présentant à tous ses meilleurs vœux, l'ASCOC vous informe qu'elle renouvelle cette année son offre promotionnelle concernant l'initiation au ski pour les enfants et petits enfants de ses adhérents à jour de leur cotisation en 2009 sous forme de partenariat avec les deux écoles de ski qui ont accepté de collaborer avec nous. Ce prix attractif qui concernera les cours collectifs de deux heures durant une semaine tiendra compte d'une part d'un effort financier de ces écoles et d'autre part d'une participation de l'ASCOC.

Elle envisage aussi dans le cadre de ses activités de mener une opération identique cet été (juillet - Août) avec les écoles d'escalade qui voudront bien s'associer à cette démarche.

Nous indiquons aussi que toute bonne volonté ou proposition constructive de participation au sein de l'ASCOC sera retenue en fonction des priorités et rappelons que chaque résident peut adhérer individuellement à l'association dont le montant annuel de cotisation est fixé à deux euros.

Nous souhaiterions que chaque président de conseil syndical de copropriété prenne contact avec nous : ascoc@free.fr

Le bureau de l'ASCOC

L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS



Les textes qui sont publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité de leur signataire. Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité du Conseil Municipal de Cauterets.

Latino Pireneos



Chers amis,

Le *festival Latino Roc 2009* a été un succès, le site, le public, la météo et l'ambiance festive l'ont prouvé.

La municipalité, les partenaires, les bénévoles ont été un facteur important.

L'association Latino Pireneos les remercie pour leur participation fédératrice de cet évènement.

Une réunion avec la commission festival du projet culturel de la vallée de Gaves a eu lieu le Jeudi 23 juillet à Argelès-Gazost pour établir le calendrier des festivals 2010 afin de trouver un compromis de date avec le festival Jazz à Luz.

Nous avons décidé que le *Latino Roc 2010* se déroulerait après le mercredi 14 Juillet 2010, Jazz à Luz avant le 13 Juillet et Gavarnie après le *Latino Roc*.

Nous avons donc retenu les 14, 15, 16, 17 Juillet 2010.

Mercredi 14 Juillet soirée Cubaine / Salsa GRATUIT

Jeudi 15 Juillet soirée musiques actuelles

Vendredi 16 Juillet soirée des Balkans

Samedi 17 Juillet soirée Feria Espagnole

L'EAU restera le thème du LATIN'EAU ROC, avec l'escalade.

Concernant l'animation du centre ville, un sentier musical avec des mini concerts sera proposé aux commerces qui souhaiteront participer au festival Off.

Dans le cadre du projet culturel de la vallée de Gaves et afin de pérenniser le festival et prétendre à d'autres subventions,

l'association Latino Pireneos devra organiser durant l'année des actions culturelles.

Un projet est actuellement présenté :

Création d'un atelier de dessin et peinture durant l'année et si possible dès Noël :

Des stages de dessins, peintures et moulages ouverts à tous, encadrés par des professionnels. Les réalisations serviront de décors durant le festival.

Les bénévoles sont toujours les bienvenus au sein de l'association durant l'année.

Contact : www.latinoroc.fr ou Association Latino Pireneos Cauterets

le Latino Roc compte sur vous.

Amicalement



E.P.I.S. : Cours de Tai Chi Chuan et Qi-Gong



Ces deux disciplines chinoises régulent le stress et l'émotivité, remettent le corps sur son axe central, soulagent les douleurs, redonnent confiance et vitalité. Pour les personnes en recherche de mieux-être, c'est l'occasion de prendre son temps. Pour les sportifs, c'est un très bon entraînement qui facilite la récupération après l'effort et favorise le travail toni-cardiaque, d'une façon très particulière.

En cas de handicap ou de gêne physique, il est possible d'être assis sur une chaise et d'ébaucher les mouvements : c'est efficace car, pour les chinois, c'est l'intention qui commande.

Le Qi-Gong propose des petites séries de mouvements simples. Il est très méditatif.

Le Tai Chi Chuan est un enchaînement de mouvements lents et circulaires, en déplacement continu, avec application martiale.

Pour pratiquer, il suffit de se sentir confortable dans ses vêtements. On peut pratiquer à tout âge. Chacun avance à son rythme et des groupes de niveau sont organisés selon les besoins, il n'y a donc pas d'obligation de venir de manière régulière.

Une antenne de l'association EPIS, Energétique Pratiques et Initiatives Solidaires, propose des cours à Cauterets. Ces cours se font actuellement une fois par mois environ, le dimanche sur la journée, et sur une semaine en matinée et en soirée en février et juillet.

Les prochaines dates sont le dimanche 23 janvier, du dimanche 28 février au samedi 6 mars, les dimanches 4 avril, 2 mai et 6 juin.

Pour tout renseignement, contacter Valérie Lechène au 05.62.92.59.83

L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS



Les textes qui sont publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité de leur signataire. Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité du Conseil Municipal de Caunterets.

ASSOCIATION DES RIVERAINS DES GAVES DE CAUNTERETS

Elle existe depuis 1983.

Elle est composée

d'une présidente : Madame POULOT Simone
de trois vice-présidents : Monsieur DUPUY Yves
Monsieur PUYOULET Bernard
Monsieur SOARES David

d'une secrétaire : Madame CAPOU Brigitte

d'un trésorier : Monsieur DUCLOS Christian

Elle a pour but :

- de défendre les intérêts des riverains des gaves,
- de mettre en éveil et sensibiliser les élus et responsables communaux des dégâts occasionnés par les crues régulières.
- de voir les travaux à effectuer :

- o nettoyage des rives et du lit du gave (souches, arbres, plage de dépôt...)
- o renforcement des rives par enrochements et digues

Pour l'année 2009, aucun travaux ni visite sur le terrain n'a été effectué.

Le bureau est à l'écoute des riverains.

L'assemblée générale aura lieu courant janvier.

La Présidente : Madame POULOT Simone

FÉDÉRATION des ANCIENS COMBATTANTS SECTION de CAUNTERETS

La section Caunterésienne des Anciens Combattants entretient le devoir de mémoire de Celles et Ceux qui ont participé aux différents conflits qui tout au long des années ont endeuillé notre Pays ; ceci, dans le seul but de préserver nos libertés fondamentales.

C'est ainsi qu'en particulier, avec la Municipalité, les adhérents participent aux différentes cérémonies patriotiques au monument aux Morts.

La Section Caunterésienne participe également aux animations du Téléthon à Caunterets.

Pour Ce respect de Celles et Ceux qui ont donné leur vie à la Nation, il est demandé à la population, mais aussi aux enfants et à leurs Enseignants de les rejoindre lors des différentes cérémonies, afin que les sacrifices consentis ne tombent pas dans l'oubli, car nous devons sans cesse être vigilants pour préserver notre Liberté.

Le Président

Joseph DANSAUT

LE CLUB DES SPORTS DES OULETTES (Club Alpin Français)

A connu un hiver très faste en termes d'enneigement et de résultats:

-chez les moins de 15 ans, Clément DELOURME a décroché le titre de Champion de France FSGT en Slalom et en combiné au Grand Bornand en Mars 2009 après avoir terminé 3ème en SuperG et 5^{ème} en Géant ; **bravo à notre double champion de France !**

-chez les poussins, Julien DELOURME et Louis SAINT JOURS terminent 2^{ème} et 3^{ème} des Pyrénées Ouest de la fameuses **DESMAN qui s'est courue à GAVARNIE.**

Le millésime 2010 du championnat de France FSGT aurait dû se dérouler à Caunterets au printemps 2010 ; malheureusement, **ESPACES CAUNTERETS n'ait pas souhaité accompagner cet important projet qui se déroulera sur d'autres pistes...Peut-être en 2011 ?**

Au chapitre des nouveautés, le Club des Sports a créé une section Free ride/Freestyle au sein du Club ; ce projet correspondait à une demande des jeunes du village et de la vallée : **c'est maintenant chose faite** ; souhaitons longue vie et bonne neige à cette toute nouvelle section.

Après les traditionnels stages de cet été et automnal, les activités reprendront dès l'ouverture du Lys.

Les renseignements pour les adhésions et les conditions d'accès au Club sont délivrés par Pierre au 06 61 978 630.

Le Club des Sports de Caunterets vous souhaite de bonnes fêtes de Fin d'année et un excellent hiver 2009/2010.

Bonne neige à tous.

L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS



Les textes qui sont publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité de leur signataire. Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité du Conseil Municipal de Cauterets.

CLUB DES AÎNES CAUTERÉSIENS



Il faut une année pour fêter les 30 ans de vie de notre Club. Briser l'isolement et la **solitude sont les ciments et notre raison d'être**. L'an 2009, en effet, est l'année charnière pour donner tout son éclat à cet anniversaire : 1979 / 2009.

Signe de vitalité, notre association compte pas moins d'une centaine d'adhérents. Une très bonne participation à nos diverses activités est à noter. De même une entente amicale avec notre Club voisin de Luz S^tSauveur, pour quelques sorties et voyages font partie des signes d'un bon voisinage inter/club

Nos faits marquants de cette année furent : un beau voyage touristique au mois de Mai **en Corse, tour complet de l'Ile de beauté d'une semaine**; paysages magnifiques, souvenirs, ambiance décontractée et amitié. Cerise sur le gâteau : deux nuits de traversée en bateaux

Corsica = repas

pris à bord et mer d'huile étaient au programme.

Autre événement pour mieux fêter cet anniversaire : des chansons En effet un CD d'une dizaine de chansons est sorti en octobre. Le groupe formé d'une quinzaine de Voix du Club a planché sur ce CD, que nos Curistes amènent chez eux en souvenir.

Enfin pour clôturer cette année bien remplie, un banquet amical pour les fêtes de fin d'année, fut apprécié de tous les invités : agapes, chants, joie amitié furent au menu. Rendez-vous est pris pour le prochain Trentenaire !..



LC

ECHOS DU CLUB ATHLÉTIQUE DU VIGNEMALE

L'année 2009 a été marquée par le retour à la tradition avec la réhabilitation de deux anciennes courses en montagne.

- Dimanche 7 juin 2009 : la "liaison LUZ-CAUTERETS".
Partis de Luz, 90 coureurs ont rejoint Cauterets par le Col de Riou.
Chez les hommes, Christophe CAZAU l'emporte en 1h46'36".
Chez les féminines, Sandrine PRI SSE triomphe en 2h14'25".
Rendez-vous le dimanche 6 juin 2010 pour la liaison "CAUTERETS-LUZ"
- Dimanche 26 juillet 2009: la COURSE des REFUGES, nouvelle version " 3 en 1 ", a rassemblé 457 coureurs (dont 50 féminines).
Caractéristique de la course: 3 circuits - 3 distances - 3 dénivelées.
Records à battre pour la grande boucle :
5h24'15" temps réalisé par Christophe CAZAU.
6h46'37" temps réalisé par Sandrine PRISSE.
La journée s'est déroulée par très beau temps dans un cadre grandiose.
Ambiance festive, conviviale, montagnarde avec néanmoins un esprit sportif compétitif.

Merci la municipalité et à nos fidèles bénévoles.

Bonne année à tous et rendez-vous le dimanche 25 juillet 2010 pour la prochaine édition de la Course des Refuges.

CAUTERETS PRATI QUE

GARDERIE « LES MARMOTTES »

Elle accueille vos enfants de 2 mois à 4 ans de 8H00 à 18H00
Début des vacances Noël à fin des vacances de printemps : fermeture le samedi
Fermeture du 2 au 16 mai 2010
Du 17 mai au 30 mai 2010 : fermeture samedi, dimanche et férié
Du 31 mai au 26 septembre 2010 : fermeture dimanche et férié
Réservation souhaitable quelque soit la période
Tél : 05 62 92 57 01

PATI NOIRE

Ouverture : Du 19 décembre 2009 au 30 avril 2010
Horaires :
Vacances de Noël et février :
Tous les jours de 14H00 à 16H00 + 16H30 à 18H30 + 21H00 à 23H00
Vacances de printemps :
Tous les jours de 15H00 à 18H00, fermeture le jeudi
Nocturne mardi, vendredi et samedi de 21H00 à 23H00
Hors vacances scolaires :
Mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 15H00 à 18H00
Nocturne mardi, vendredi et samedi de 21H00 à 23H00
Tél : 05 62 92 58 48

OFFICE DE TOURISME

Vacances scolaires : Lundi à samedi 9H00 - 12H30 et 14H00 - 19H00
Dimanche 9H00 - 12H30 et 15H00 - 18H00
Hors vacances scolaires : Lundi à Samedi 9H00 - 12H00 et 14H00 - 18H00
Dimanche 9H00 - 12H00
Tél : 05 62 92 50 50
E-mail : accueil@couterets.com Web : www.couterets.com

MEDIATHÈQUE MUNICIPALE

Prêt de livres - CD - Textes lus - CDROM - DVD
Salon de lecture - Expositions
Du mardi au samedi
10H00 à 12H00 et 15H00 à 19H00
ACCES INTERNET
Vacances scolaires :
Mercredi à samedi de 15H00 à 18H45
Hors vacances scolaires :
Mercredi et samedi de 15H00 à 18H45
Jeudi et vendredi de 16H45 à 18H45
Tél : 05 62 92 59 96
E-mail : bibliocouterets@wanadoo.fr

PARKING MUNICIPAL COUVERT

HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU
Hors vacances scolaires
Lundi 9H00 à 10H00
Mardi à vendredi 9H00 à 9H30
Samedi 16H00 à 17H00
Dimanche 9H30 à 10H30
Vacances scolaires
Lundi 9H00 à 10H00
Mardi à vendredi 17H00 à 17H30
Samedi 16H00 à 19H00
Dimanche 9H30 à 10H30 et 17H00 à 18H00
Tél : 05 62 92 55 57

URGENCES

24 h sur 24 et 7 jours sur 7
112

Urgences médicales
15

Centre antipoison
05 61 77 74 47

Sapeurs Pompiers
18

Gendarmerie
17

Ou
05 62 92 51 13

MAIRIE

Du lundi au vendredi
9H00 à 17H00
sans interruption
samedi
9H00 à 12H00
Tél. : 05 62 92 50 34

DECHETTERIE

Du lundi au vendredi
9H00 à 12H00
Et
14H15 à 17H15
samedi
9H00 à 12H30
Tél. : 05 62 92 59 17

CENTRE DE LOISIRS « AUX 4 VENTS »

Pour les enfants de 3 à 12 ans
Il est souhaitable de réserver à l'avance
Vacances scolaires : Lundi à samedi
8H00 à 18H00
Hors vacances scolaires : Mercredi et samedi
8H00 à 18H00
Tél / Fax : 05 62 92 08 96
Email : clsh.couterets@mouvement-rural.org

PISCINE

Ouverture : Du 20 décembre 2009 au 30 avril 2010
Horaires :
Vacances scolaires :
14H30 à 19H30 : Fermée le samedi
Hors vacances scolaires :
15H30 à 19H30 : Fermée mardi et jeudi
Tél : 05 62 92 61 30

GARE ROUTIÈRE

HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU
Début vacances de Noël à fin avril
Vacances scolaires :
Lundi à vendredi : 9H00 à 13H00 et 15H00 à 18H30
Samedi : 9H00 à 13H00
Fermé dimanche et férié
Hors vacances scolaires
Mardi à samedi : 9H00 à 13H00
Fermé samedi après-midi, dimanche, lundi et férié
De mai à fin septembre
Tous les jours de 9h00 à 13h00 et 15H00 à 18H30
Tél. : 05 62 92 53 70

STATIONNEMENT



D'une validité permanente cette carte est vendue pré chargée à sa valeur, soit 2,29 euros. Elle permet de payer le stationnement sur les horodateurs de la Commune où vous pouvez également la recharger. Avec cette carte, la Ville de Couterets vous fait bénéficier de 30 minutes de stationnement gratuit par jour en centre ville.

INFORMATION—VENTE
MAIRIE et OFFICE DE TOURISME

COLLECTE DES DECHETS

Ordures ménagères
Pendant les vacances scolaires, sauf Pâques et Toussaint :
Tous les jours du lundi au samedi
Hors vacances scolaires :
Lundi, mercredi, vendredi, samedi
En mai, juin, octobre, novembre :
Lundi, mercredi, vendredi
Cartons puis tri sélectif
Collecte au sac jaune : Mardi
(une tournée pour les cartons, puis une tournée pour le tri sélectif)
Les cartons doivent être vidés de tous détritres et pliés.

Ramassage des encombrants
Le premier lundi du mois
Signaler aux services techniques de la Commune (05.62.92.54.69)
le type d'encombrant que vous avez à évacuer.

Les bacs containers disposés dans la ville sont destinés à recevoir **UNIQUEMENT** les ordures ménagères. Les déblais, gravats et déchets verts doivent être évacués par vos soins vers la déchetterie.